



CT DO

17 novembre 2021

Déclaration Liminaire

Monsieur le Président,

Lors du GSPST ATM du mois de septembre, l'UNSA AC s'inquiétait de l'opacité régnant autour de la mise en œuvre de la cybersécurité au sein de la DSNA. Afin de répondre à nos interrogations, une réunion dédiée s'est tenue le 9 novembre dernier.

Pour l'UNSA AC, cette réunion est un échec. Plus encore, notre sentiment quant à l'opacité reste fort. De notre point de vue, les responsables de la cybersécurité nous cachent délibérément les éléments permettant de comprendre le fonctionnement du SOC et ses interactions avec les Services Techniques de la DO.

Nous regrettons que, contrairement à ses engagements précédents, MSQS ne nous ait jamais présenté la note d'organisation du SOC. Nous nous inquiétons de l'absence de procédure relative à la réponse sur incident alors même qu'un prestataire a d'ores et déjà été retenu et opère en H24 (sans que ce choix n'ait pu être discuté avec les OS).

Nous ne pouvons que constater l'échec de l'application et de mise en œuvre des préceptes de la PSSI DGAC. Ce manquement fait courir d'important risques juridiques aux personnels des services techniques et d'important risques opérationnels à la DSNA.

Enfin, l'UNSA AC s'étonne que certains de nos collègues administrent et maintiennent sans le savoir des systèmes opérationnels placés sur une liste « secret défense ». Quelles sont leurs responsabilités dans ce cadre particulier ? Quelles sanctions prévoyez-vous en cas de non-respect de la LPM ou de la PSSI DGAC ?

L'UNSA AC ne peut accepter que des apprentis sorciers fassent prendre des risques aux personnels travaillant en temps réel à la sécurité des vols. Le dialogue social doit être respecté y compris sur le sujet cyber et ce, avant qu'une attaque d'ampleur nous conduise à fermer le ciel français.

Les représentants de l'UNSA Aviation Civile